

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère des Affaires Sociales
Caisse Nationale de Sécurité Sociale



Avis de Consultation N° 1033 / 2018

**Travaux de Peinture du Centre d'Appareillage Orthopédique de Ksar Said
à Tunis et de ses deux Centres à Kairouan et à Sfax**

1/ Objet et consistance de la consultation :

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer la présente consultation pour la réalisation des Travaux de peinture du Centre d'Appareillage Orthopédique de Ksar Said à Tunis et de ses deux Centres à Kairouan et à Sfax.

2/ Retrait du dossier de la consultation :

Les entreprises Tunisiennes agréées dans l'activité Bâtiment spécialité B0 - Entreprise Générale - Catégorie 1 et plus ou spécialité B5 - Entreprise de peinture Catégorie 1 et plus, désirant participer à cette consultation, peuvent retirer le dossier de consultation auprès de la Direction des Bâtiments sise au 20. bis Avenue des Etats Unis d'Amérique - 1002 Tunis le Belvédère, deuxième étage - bureau n° 202 contre le paiement de 20 dinars.

3/ Présentation et envoi des offres :

Conformément aux dispositions de l'article 6 du cahier des conditions de la consultation, les offres doivent être constituées comme suit :

- Le cautionnement bancaire provisoire et les pièces administratives :

- Un cautionnement bancaire provisoire d'un montant de cinq cent (500 DT) Dinars.
- Une fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire.
- Une déclaration d'engagement d'assurance.
- Une déclaration d'engagement d'exécution des travaux.
- Copie certifiée conforme à l'original du certificat d'affiliation à la *CNSS*.
- Une attestation de la situation fiscale.
- Extrait récent du registre de commerce.
- Une copie certifiée conforme des cahiers de charges ou des agréments pour les spécialités B0 catégorie 1 et plus ou bien B5 catégorie 1 et plus.
- Le cahier des conditions de la consultation paraphé, signé et cacheté à la dernière page par le soumissionnaire.
- Le cahier des clauses administratives et techniques particulières signé et cacheté à la dernière page par le soumissionnaire.
- Election de domicile.

- **Offre Technique (enveloppe A) :**

L'offre technique doit contenir le document suivant :

- La liste des références de l'entreprise (Annexe n° 4), accompagnées par les pièces justificatives énoncées aux conditions de la consultation.

- **Offre Financière (enveloppe B) :**

L'offre financière doit contenir les documents suivants :

- La soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
- Les bordereaux des prix dûment complétés par les prix du soumissionnaire en toutes lettres et en chiffres, paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page.
- Sous-détail des prix suivant modèle en annexe n° 10.

L'enveloppe A, l'enveloppe B, le cautionnement bancaire provisoire et les documents administratifs accompagnant l'offre seront placés dans une troisième enveloppe extérieure fermée et scellée qui doit porter en haut et à gauche la mention « **A ne pas ouvrir – Consultation N° 1033 / 2018 - Travaux de Peinture du Centre d'Appareillage Orthopédique de Ksar Said à Tunis et de ses deux Centres à Kairouan et à Sfax** ».

L'offre doit parvenir, par voie postal et recommandée **ou** par rapide-poste **ou** déposée directement contre décharge au bureau d'ordre central de la **CNSS**, au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale : 49, Avenue Taieb M'hiri - 1002 Tunis le Belvédère, et ce au plus tard le **05 Novembre 2018 à 17h00**. (Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours**, à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Toute offre non conforme aux dispositions ci-dessus énoncées ou parvenue hors délais sera rejetée.